

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA MURE CINEMA THEATRE
du jeudi 20 juin 2013 à 18h30 au Cinéma-Théâtre**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Collège membres de droit

MASNADA Nadège, CHALLON Joël, BALME Eric, DELAY Marie-Claude
DJOUDER Corine, GALVIN Charles, MEILLAND-REY André, REYNIER-POETE Patrick

Collège membres associés

BALLOT Patrick, EYMERY Jean-Pierre, EYRAUD Catherine, MARCHAND Géraldine, RAJAU Marie-Madeleine, MARY Carine
(représentée par GILLIOT Marianne)

Collège membres élus

AVEDIKIAN Michel, BALLOT Violette, BENTEIO Annie, BURLAT Emmanuel, BURLAT Nathalie, DE LA FAYOLLE Bernard,
LACROIX Michel, MATHERON Jean-Luc, MOSTACCHI Elisabeth, VETH LELIEVRE Catherine

Excusées : FERNANDEZ Nathalie, GENEVOIS Paulette,

Excusés avec pouvoir : BARREL Bernard, CASENEUVE Henriette, MARCHIOL Fabrice, SCHIRR BONNANS Maylis

Présents ou représentés du Conseil d'Administration : 28

MEMBRES ADHERENTS

Membres adhérents : 24 présents et 17 pouvoirs

Nombre de bulletins de vote : 69

Autre présence : GAIRAUD Justine, commissaire aux comptes (BDO Rhone-Alpes)

Excusés : MIARD Christophe, STRAPAZZON Gilles, COLLOMB BOUVARD André

1 Rapport moral et d'orientation

Le président Michel Avédikian présente la soirée. Après le dernier CA, il a préparé un nouveau rapport moral qu'il nous lit et commente.

Question d'un participant : Que veut dire déficit structurel depuis plusieurs années ?

Jean-Luc Matheron : cela signifie de nouvelles charges ou une baisse des produits. Comme exemple on peut citer la subvention négative des charges fluides (électricité/chauffage et ménage) et l'aide parlementaire qui nous était attribuée par Didier Migaud (16.000€) qui a été en grande partie supprimée. On peut nous reprocher que nous n'ayons pas réduit notre train de vie.

Marie-Madeleine Rajau : réduire le train de vie de la structure reviendrait à annoncer sa fin. Depuis 16 ans je connais l'association qui a mené un vrai combat pour la culture. A équipement égal, l'équipe fait un travail extraordinaire. Depuis 16 ans j'ai constaté un désengagement de la ville de La Mure : arrêt du subventionnement du poste de directeur et de la subvention de fonctionnement. Il y a eu la reprise par la CCM mais aussi l'arrivée de charges supplémentaires. Ceci n'est pas la marque d'une véritable politique culturelle. Ce qui fait notre humanité c'est la culture. Les difficultés financières viennent de ce que l'on ne nous donne pas les moyens. Se demande dans quelle humanité on vit.

Joël Chalon : souhaite répondre à Marie-Madeleine Rajau. La ville de La Mure est proche de ce bâtiment construit en 1933. Elle fait un geste pour 2013 en proposant le report de 10.000€ des charges de fluide sur les exercices 2014 et 2015. Il est d'accord pour un soutien des adhérents (solution qu'il a proposé lors du dernier CA). Il a de l'espoir avec la création de la nouvelle CC. Il dit à Michel Avédikian : « tu es sur la bonne ligne, car on a tous envie que ça continue ».

Jean-Luc Matheron : l'effort demandé aux adhérents pour 2013 est exceptionnel. Nous pourrions dès maintenant dire à la nouvelle CC ce que nous avons besoin pour l'équilibre. Car il n'est pas question que les adhérents portent l'association.

Michel Audemard : les communes non adhérentes de la CCM ont décidé d'augmenter leur subvention pour 2013. Le montant de cette augmentation sera discuté prochainement.

Michel Avédikian : remercie les communes citées.

Nathalie Burlat : La Mure Cinéma Théâtre est un lieu social très important pour le territoire.

Patrick Reynier-Poète : la CCM a apporté 5.000€ supplémentaire l'année dernière en passant la subvention de fonctionnement à 90.000€ auquel il faut rajouter le salaire du directeur soit un total d'environ 160.000€, c'est le deuxième budget de la CCM. L'idée de la souscription est bonne. Le résultat de la souscription montrera l'intérêt des adhérents pour la structure. Il est moins pessimiste que Michel Avédikian, les finances publics ne sont pas en grande forme mais cela devrait être mieux l'année prochaine.

Question d'un participant : avez-vous pensé au mécénat ?

Michel Avédikian : nous avons déjà fait des demandes dans ce sens, mais une relance est prévue dans une forme mieux adaptée. Si vous avez dans vos réseaux des possibilités dans ce sens, contactez nous.

Michel Lacroix : nous allons passer au vote. Y a-t-il un souhait que nous procédions aux votes à bulletin secret ?

Demande est faite que les votes soient effectués à bulletin secret.

Vote du rapport moral (61 bulletins) :

- Pour : 57
- Contre : 1
- Abstention : 3

Rapport moral approuvé à la majorité

2 Approbation des comptes de l'année 2012 et rapport général du commissaire aux comptes

Jean-Luc Matheron : Une bonne part du déficit vient d'une baisse de fréquentation du spectacle vivant et des indemnités de licenciement que nous avons du verser. Il rappelle que les recettes cinéma sont reversées à moitié pour les distributeurs. Spectacles vivants : moins bon fonctionnement pour l'année 2012. En subvention : progression de la subvention Art et Essais.

La ligne « autres subventions » (6.000€) n'a pas été couverte : nous n'avons pas obtenu ces subventions d'équilibre. Nous pensions obtenir notamment une subvention auprès du CDDRA mais il n'y pas de possibilité auprès de celui-ci d'émarger au niveau du fonctionnement de la structure.

Il a des regrets de ne pas avoir plus insisté sur les 31.865€ de déficit lors du CA du 10 décembre dernier. La conséquence de ce déficit est que notre fond de réserve est passé à 1024€ et que nous sommes maintenant perpétuellement à flux tendu.

Justine Gairaud : Donne lecture de son document de commissaire aux comptes. Elle explique qu'elle a décidé de provoquer une alerte pour que le président prenne des décisions pour rétablir une trésorerie viable. Il y a eu de petites réactions des financeurs mais celles-ci ne sont pas toutes arrivées à terme.

Question d'un participant : peut-on m'expliquer la différence entre les lignes prévisionnel 2012 des spectacles et le réalisé 2012.

Jean-Luc Matheron : il est difficile de bien prévoir avec les séances scolaires qui s'ajoutent au fil de la saison. C'est à charge de la directrice de mieux maîtriser les charges.

Pierre Brette : c'est la demande des scolaires qui fait varier les charges.

Nadège Masnada : Les frais complémentaires des spectacles (frais annexes) se retrouvent sur d'autres lignes.

Patrick Reynier-Poète : on peut remarquer en examinant les chiffres que quand un spectateur rentre dans la salle la moitié de son billet est payé par les collectivités.

Jean-Luc Matheron : ici 50% des recettes sont propres à LMCT, elles sont de 5% à MC2.

Vote d'approbation des comptes 2012 (61 bulletins) :

- Pour : 56
- Contre : 2
- Abstention : 1
- Blanc : 2

Les comptes 2012 sont approuvés à la majorité.

3 Rapport d'activité

Présentation par Nadège Masnada, directrice.

Elle donne lecture et commente le document fourni à l'assemblée.

Elle rappelle qu'il existe une commission spectacles et une commission cinéma. Ces 2 commissions sont composées de membres élus et d'adhérents et d'elle-même. Ces commissions sont ouvertes à tous.

Il est fait le constat d'une baisse d'activité pour les spectacles. « Nous avons intérêt à proposer une palette large de spectacle. Pour la saison prochaine il y aura une baisse légère du nombre de spectacles. Nous sommes en recherche de baisse des charges mais

attentif à rester soutien des compagnies professionnelles (réduction des charges annexes : hébergement...). Le résultat des ces choix sera encore peu visible en 2013 et nous avons bon espoir que ce le sera plus en 2014 ». Elle informe du partenariat qui se développe avec La Motte Saint Martin qui permettra l'accueil de résidence d'artistes et de spectacles vivants. C'est une réelle complémentarité qui est mis en œuvre. L'ouverture de notre saison 2013-2014 se fera au cinéma théâtre puis à La Motte Saint Martin où aura lieu l'inauguration de la salle et le spectacle.

La bande son d'annonce réalisée par Emmanuel Burlat pour les soirées cinéma proposées par Ecran Libre dans le cadre de la résidence cinéma est diffusée dans la salle.

Nadège Masnada rappelle que notre atout est l'accompagnement humain des séances, des représentations.

Concernant l'utilisation des salles, il est souhaité que les frais engagés soient refacturés aux demandeurs. Un précédent CA a voté une grille de tarifs, il faut maintenant être attentif à appliquer ceux-ci. La procédure de réservation est en cours de refonte.

Fin du rapport d'activité.

Michel Avédikian : sur la question de prêt de salle nous pouvons considérer que dans la situation actuelle nous devons mettre en pratique le règlement existant, c'est incontournable.

Question d'un participant : les modifications sont de quel ordre ?

Jean-Luc Matheron : les tarifs sont fonctions des jours et des demandes d'accompagnement. Il n'y a pas de bénéficiaires prévus mais seulement une facturation des frais engagés. Il est de notre vocation d'aider de plus petites associations.

Michel Avédikian : notamment, le régisseur est un intermittent et est payé comme tel.

4 Budget prévisionnel 2013

Jean-Luc Matheron : ce budget a été refait de 6 à 8 fois. Il rappelle qu'au cours du CA du 10 décembre dernier il a évoqué le fait qu'en l'état des finances l'AG serait peut-être amenée à dissoudre l'association.

Sur le Budget Prévisionnel est prévue une baisse en matière de cinéma.

Une évaluation a été faite sur le coût réel des spectacles. Sur les charges annexes notamment qui se montent jusqu'à la moitié du cachet. Un équilibre est possible sur les spectacles de la fin de l'année.

Il y a toujours des craintes sur les subventions. La subvention du Conseil Général sur les courts-métrages est supprimée (-1200€).

Il souhaitait présenter un budget prévisionnel le plus proche de la réalité et sans augmenter les tarifs cinéma déjà assez élevés.

Il est prévu de rationaliser le prêt de salles. Il n'y a pas de volonté de saigner les autres associations mais La Mure Cinéma Théâtre ne peut se permettre que cela lui coûte.

Il propose que l'adhésion passe de 12 à 15€ avec une adhésion de soutien de 50€ minimum. Pour une adhésion de soutien de 50€, 60% des 35€ seront déductible de l'impôt.

Actuellement le prix du carnet de 10 tickets cinéma est le même que l'on soit adhérent ou non (60€). C'est une situation dérangeante. Il propose que le prix du carnet pour les non adhérents passe à 67,50€.

Michel Avédikian : les participants de ce soir seront les meilleurs ambassadeurs pour présenter les propositions sur l'adhésion. Il précise qu'il s'engage à ne pas redemander cette disposition pour les années suivantes.

Question d'un participant : comment se passera les adhésions via les comités d'entreprises.

Jean-Luc Matheron : à voir.

Joël Chalon : la subvention de La Mure est de 2000€. 1.000€ pour les noces de Figaro et 1.000€ pour Camelia.

Pierre Brette : la subvention pour Camelia ira directement à l'hôpital. A combien les subventions des Communautés de Communes de Corps et Valbonnais et des autres communes se montent-elles ?

Jean-Luc Matheron : 11.700€ suite à la réunion de février. Dont 3.500€ de plus annoncée par Marie-Noëlle Battistel pour les 2 Communautés de Communes de Corps et Valbonnais.

Gaëlle Poncet : s'interroge sur les lignes « Fournitures informatiques » (2.240€) et « Facture téléphone » (3.000€). Il y a sans doute des économies à faire.

Justine Gairaud : concernant l'informatique il s'agit des consommables.

Jean-Luc Matheron : Gaëlle peut venir voir les détails au bureau.

Michel Avédikian : nous avons prévu une réduction des charges de spectacles. Ils seront au nombre de 15 au lieu de 19.

Question d'un participant : qu'est que la location de l'appartement ?

Nadège Masnada : il s'agit de la location de l'appartement que nous payons à la mairie.

Jean-Luc Matheron : nous avons échangé des loyers contre des réfections de l'appartement.

Catherine Veth : c'est un lieu agréable pour les réunions. Il est très utile notamment pour la résidence.

Marie-Madelaine Rajau : revient sur la déclaration de Patrick Reynier-Poète et n'accepte pas la remarque concernant la prise en charge de la moitié des billets d'entrée par la collectivité.

Jean-Luc Matheron : le financeur qui nous rend mal notre rôle de délégation de service public c'est l'état. Nous venons juste de recevoir accusé réception de notre courrier au ministère de la culture.

Nadège Masnada : nous pourrions valoriser le bénévolat.

Pierre Brette : La ligne valorisation du bénévolat permettrait aux élus de connaître le coût de la structure en cas de mise en régie communautaire. Comme exemple cite l'espace Aragon qui a vu en régie communautaire un accroissement important du nombre de salariés.

Justine Gairaud : il serait également possible de matérialiser les frais de déplacement des bénévoles de manière à pouvoir en faire la déclaration aux impôts.

Isabelle Villard : préfère le terme de militant à bénévole.

Jean-Luc Matheron : est d'accord sur cette remarque.

Michel Avédikian : vote du CA sur le budget prévisionnel.

Vote du budget prévisionnel 2013 (58 votants)

Pour : 49

Contre : 4

Abstention : 5

Budget prévisionnel 2013 approuvé à la majorité

5 Renouvellement du tiers sortant du collège des membres adhérents

4 membres sont sortants du collège des adhérents. 2 d'entre eux se représentent : Maylis Schirr-Bonnans et Bernard de la Fayolle.

Deux adhérents sont nouveaux candidats : Elisabeth Mostacchi et Gilles Emery. Ceux-ci se présentent à l'assemblée.

Vote des membres adhérents au Conseil d'Administration (28 adhérents votants) :

Elisabeth Mostacchi : 28 voix sur 28

Gilles Emery : 28 voix sur 28

Maylis Schirr-Bonnans : 27 voix sur 28

Bernard de la Fayolle : 24 voix sur 28

6 Vote sur l'augmentation de tarifs.

Augmentation de l'adhésion de 12 à 15€ (32 bulletins) et augmentation du carnet de ticket pour les non adhérents (67,50€ contre 60€ pour les adhérents). 32 votants.

Pour : 28

Abstention : 4

Augmentations de l'adhésion et du carnet de ticket pour les non adhérents approuvées à la majorité.

Suit le premier CA de la saison 2013-2014 au cours duquel le nouveau bureau sera élu.

Le secrétaire
Patrick BALLOT